

Compte-rendu du conseil municipal du 15 mars 2018, Mr Pascal GOUSSIN est excusé.

Nouvelles photos dans le bourg

Mr Stéphane JANOU est venu présenter une nouvelle série de photos pour remplacer celles disposées dans le bourg. Il remercie les conseillers de le faire connaître par l'intermédiaire de cette exposition. 11 nouvelles photos seront mises en place au cours de l'année.

Présentation du compte administratif 2017

Il sera voté lors de la prochaine réunion le 3 avril

Vote des subventions 2018

_ Amicale St Poissienne tennis de table.....	150.00 €
_ Club de l'amitié St Laurent de Cuves.....	150,00 €
_ Comité des fêtes St Laurent de Cuves.....	150.00 €
_ Association des donneurs de Sang canton St Pois.....	150,00 €
_ Société de chasse St Laurent-St Pois.....	150.00 €
_ Société des courses du Bourigny.....	100.00 €
_ Association St Laurent 2006.....	150.00 €
_ Lycée Notre Dame Avranches voyage scolaire.....	100.00 €
_ Association parents d'élèves de St Pois. Voyage scolaire.....	400.00 €

Election de délégués pour le comité de pilotage NATURA 2000

Mr Stéphane TURPIN est élu en tant que délégué titulaire et Mme Evelyne COLASSE en tant que déléguée suppléante du comité de pilotage NATURA 2000.

Divers

_ La commune autorise le paiement de 242,55 € à l'association « Passerelles vers l'emploi » pour la prise en charge des chiens et chats errant sur le territoire communal.

_ Le conseil valide le remboursement des frais kilométriques des agents sur la base du tarif proposé par le Centre de gestion pour les déplacements dans le cadre de leur formation.

_ Au lieu-dit « la guyonnière » la commune a en propriété une parcelle de 111 m² entre le terrain de Mr et Mme KERDAVID et Mr SIMON ; Ce dernier est intéressé par l'achat de ce terrain ; le conseil fixe le tarif à 845.92 €.

_ Validation des devis de Mr JAMES pour des travaux sur un petit bâtiment rue des écoles

_ Point sur le dossier des communes nouvelles

Une réunion a été organisée à l'initiative de la Mairie de St Pois. Les communes de Boisyyvon, La Chapelle-Cécelin, Lingeard, Le Mesnil-gilbert, St Michel de Montjoie et St Laurent de cuves étaient représentées.

Mr LECOURT, Maire de St Pois a le souhait de réunir en commune nouvelle toutes les communes de l'ex-canton de St Pois. Il invitera tous les conseillers municipaux à une nouvelle réunion le 12 avril prochain.

La commune nouvelle doit être faite avant la fin de l'année 2018. L'année 2019 étant une année pré-électorale, il n'est plus possible de modifier le périmètre de la collectivité.